

CIRCULAIRE D'INFORMATION AÉRONAUTIQUE 13/16

APPROCHES DE NAVIGATION DE SURFACE DIFFUSÉES COMME APPROCHES PRINCIPALES SUR LE SERVICE AUTOMATIQUE D'INFORMATION EN RÉGION TERMINALE

Introduction

Vu le succès continu de l'expansion de la navigation fondée sur les performances (PBN), l'approche de navigation de surface (RNAV) est devenue l'approche prédominante et privilégiée à de nombreux aéroports au pays. À ce titre, NAV CANADA a commencé à diffuser les approches RNAV sur le service automatique d'information en région terminale (ATIS) en tant qu'approches principales à plusieurs aéroports d'un bout à l'autre du pays.

Objectif et avantages

Le contrôle de la circulation aérienne (ATC) utilise l'ATIS pour réduire la congestion des fréquences et diffuser des renseignements essentiels, précis et à jour tels que la météorologie, les pistes en service, les approches utilisées, etc. Il est prévu que les pilotes utiliseront aussi ces renseignements pour planifier leur arrivée et leur approche.

L'utilisation de l'approche RNAV comme approche principale peut procurer les avantages suivants :

- Éviter les interruptions de l'alignement de descente (GP) du système d'atterrissage aux instruments (ILS) et (ou) les interférences au signal de guidage du profil de vol causées par le trafic au sol.
- Assurer une transition harmonieuse d'une procédure d'arrivée normalisée en région terminale (STAR RNAV) à une approche RNAV.
- Tirer profit du système mondial de navigation par satellite (GNSS), des systèmes de positionnement satellitaire et des capacités de l'avionique en évolution.
- Réduire la longueur et la complexité des autorisations ATC.

Avis à l'ATC

Selon les conseils du groupe Gestion de l'information aéronautique (AIM), les pilotes devraient planifier leur arrivée en fonction de l'information sur l'ATIS. Par conséquent, si l'approche RNAV est diffusée comme étant l'approche principale, l'ATC s'attendra à ce que l'aéronef soit configuré pour l'approche RNAV.

Si les pilotes prévoient suivre une procédure **AUTRE** que celle diffusée sur l'ATIS, ils sont tenus d'en aviser l'ATC, quelle qu'en soit la raison (formation, conditions météorologiques, équipement, préférence, etc.).

Exemples de phraséologie

- Planification d'une approche RNAV sur l'ATIS :
« **AC123 ...FL 200 pour 16 000 information D** »
- Planification d'une approche NON diffusée sur l'ATIS :
« **JZ789 ...FL 200 pour 16 000 information D, demandons ILS piste 32** »

Aux aéroports où un service de contrôle terminal est fourni et où le pilote prévoit effectuer une approche qui n'est pas diffusée sur l'ATIS, la demande devrait être faite dès le premier contact avec le contrôleur terminal/des arrivées. Aux autres aéroports, la demande devrait être faite dès que possible une fois que le pilote reçoit le message ATIS.

L'approche RNAV sera seulement diffusée en tant qu'approche principale à un aéroport si les conditions le permettent (conditions météorologiques, disponibilité de l'approche, intégrité du GNSS, etc.).

Renseignements additionnels

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

NAV CANADA
À l'attention de Claude Fortier, Gestionnaire
Normes et procédures de les services de la circulation aérienne (ATS)

Tél. : 613-563-5738
Courriel : fortiec@navcanada.ca



James Ferrier
Gestionnaire, Gestion de l'information aéronautique